

<b>BULLETIN SUR L'INSPECTION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES</b>	Bulletin no.	14-1-1
	Date entrée en vigueur:	4 Février, 2019
<b>Installation de commutateur de transfert GenerLink</b>	Page	1 de 2

*Ce bulletin s'applique uniquement aux commutateurs de transfert de marque Gener Link montés au compteur, modèles MA-23 et MA-24, ci-après dénommé "GenerLink" ou "Commutateur de transfert"*

*Présentement, les unités GenerLink n'ont pas reçu l'approbation d'une agence de certification agréée au Canada due à l'écart existante des technologies émergentes, des normes et du Code Électrique Canadien.*

L'Inspecteur électricien en Chef accepte l'installation des commutateurs de transfert GenerLink sur la base d'une évaluation sur champ par une organisation de certification accrédité reconnu au Nouveau Brunswick et sous réserve des consignes et avertissements suivants :

**Conditions d'acceptabilités durant L'OPÉRATION:**

Le défaut de respecter les exigences suivantes peut entraîner des risques excessifs et des conditions dangereuses:

1. Suivre toutes les directives du manufacturier.
2. Tous disjoncteurs d'artères de dérivation doivent être en position ouverte (off) avant de brancher une génératrice au GenerLink, ou avant de mettre de l'essence dans la génératrice.
3. La génératrice doit avoir un conducteur neutre isolé (neutre flottant). Le châssis de la génératrice ne doit pas être relié au neutre.
4. La génératrice doit être installée à l'extérieur, dans un endroit bien ventilé, éloigné des portes, fenêtres, prises d'air, évent de sècheuse, ou autre source de ventilation. Des détecteurs de monoxyde de carbone peuvent être exigés par d'autre agence de sécurité.
5. GenerLink NE DOIT PAS être utilisé sur un service qui a subi des dommages suite aux conditions environnementales (tempêtes de verglas, arbres tombés sur les lignes utilitaires, etc.). Les socles de compteurs, les conduits et les conducteurs peuvent avoir subi du dommage et pourrait poser un danger s'ils deviennent alimentés.






<b>BULLETIN SUR L'INSPECTION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES</b>	Bulletin no.	14-1-1
	Date entrée en vigueur:	4 Février, 2019
<b>Installation de commutateur de transfert GenerLink</b>	Page	2 de 2

**Conditions d'acceptabilité durant l'INSTALLATION :**

1. Les commutateurs de transfert GenerLink montés sur compteur doivent être installés par une personne détenant une licence d'électricien, travaillant pour un entrepreneur en électricité autorisé.
2. Un permit débrancher/rebrancher doit être procuré spécifiant "Commutateur de transfert GenerLink" dans la description du travail.
3. L'unité doit être préalablement approuvée et marquée avec une évaluation sur le champ ou une étiquette de certification complète acceptable au Nouveau-Brunswick selon le bulletin 84-165-3-11 "Équipement électrique approuvé".
4. Sur l'entraînement d'un entrée de 200amp, seuls MA-23 et MA-24 seront acceptés.
5. L'entrepreneur en électricité est responsable de coordonner le service de débranchement avec le distributeur d'électricité.
6. Le distributeur d'électricité doit s'assurer d'enlever toute source d'alimentation électrique au socle pour accommoder et rendre sécuritaire le travail des électriciens.
7. Le socle du compteur doit être inspecté par l'entrepreneur durant l'installation pour déterminer que les conditions sont adéquates pour la configuration proposée.
8. La connexion neutre du GenerLink doit être étendue à l'aide de dispositifs sous compressions et revêtue de gaine thermo rétractable (heatshrink), pour être renvoyée à la neutre du panneau de service principal via le conduit de service existant avec les conducteurs de celui-ci.
9. -Cette installation étendra le compteur de 15cm. Des précautions devront être prises pour offrir une protection mécanique au compteur installé dans les ruelles, les allées, les entrées et les passerelles afin d'éliminer les dangers créés par les voitures passantes, les services de déneigement, ainsi que les piétons.
10. Les entrées électriques placées sous l'avant toit d'une toiture métallique peuvent avoir besoin d'une protection contre la neige tombante.
11. La prise de courant pour la génératrice sur le commutateur de transfert devra porter un avertissement tel que : "Connection à une génératrice avec neutre flottante seulement".

AVERTISSEMENT: Système avec conducteur Neutre solide, connecté seulement une génératrice avec une neutre FLOTTANTE

12-Un sceau du distributeur d'électricité sera affixé par le distributeur d'électricité sur l'anneau de verrouillage entre le commutateur de transfert et le compteur.

Bulletin no.: 14-1-1		Révisé par:		<b>Grady Briggs</b> 	Date 1er Février, 2020
Mise à jour par:	<b>Pierre Daigle</b> 	Date 1er Février, 2020	Approuvé par:	<b>Pierre Daigle</b> 	Date 1er Février, 2020

